



Parisservices

Modes de garde à la carte



Parisparisiens

Balade artistique à Montparnasse



Pariscultures

Des athlètes sans frontières



à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

PARIS2012

VILLE CANDIDATE



Novembre - Décembre 2004 N°12



Des commerces proches de chez vous

Toute l'info parisienne 24 heures sur 24 sur www.paris.fr

1 Parisactualités

àParis

Le magazine d'information de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction

et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Jacques Bozzi, Dominique Feix, Christine Jehanno

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard, Julie Quitellic, Muriel Tiar

Service Photo

Raymond Mesnildrey,
Henri Garat, Sophie Robichon, Marc Verhille

Ont participé à ce numéro

Marine Batiste, Mathilde Blottière, Buzz, Cabu,
Laurence Gay, Sacha Lenormand,
Sandrine Nourissat, Guillaume Tixier, Maryline Trassard

Avec la collaboration des personnels, des directions et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral Paris

d'après maquette d'origine

Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Maury Imprimeurs

Crédits

Couverture : S. Lenormand, R. Mesnildrey,
Buzz (24, 27, 28); Cabu (4); Explorations Architecture
Paris 2012 (13, 15); Y. Forhan (45); H. Garat (3); Getty
Image-Cameron Heryet-Karl Weatherly-Steve Cole-
David Madison-Lawrence M. Sawyer (12);
P. Hoareau (25); S. Lamour (31); S. Lenormand (5, 7, 34,
35, 36, 38, 39); R. Mesnildrey (6, 8, 9, 13, 19, 20, 21, 22,
26, 29, 31, 33, 40, 41, 42, 43); V. Hohl/A. Childéric (37, 41);
M.N. Robert (42); B. Ruggeri (32); A. Rzepka (44);
F. Saïd (23); Th. Samson (25); A. Terrier (11, 30);
M. Verhille (9, 10); D.R. (10, 31, 32, 44); Coll. Ambassade
de France (10); Coll. ANPE (32); Coll. E.O.P. (43);
Coll. FARE (32); Coll. Maisondanslarue (23);
Coll. Samu Social (23); Coll. UNAPEI (33)

Le magazine àParis est imprimé à 900 000 exemplaires
Dépôt légal des parutions.

àParis existe aussi en version braille et en cassette audio

Association Donne-moi tes yeux,
tél. 01 47 05 40 30



Pages 6 à 9

dossier

Des commerces proches de chez vous

Pages 10 et 11

brèves...

Pages 12 à 15

le point sur...

Des Jeux écologiques

Pages 16 à 18

tribunes politiques

3 Parisparisiens



Pages 30 à 33

vie de quartiers

Pages 34 et 35

la balade

Dans le sillage des Montparnos

Page 36

portrait

Jean-François Guelt,
maître du temps et des cadrans

2 Paris services



Pages 20 et 21

zoom

Modes de garde à la carte

Pages 22 et 23

vie quotidienne

Page 24

environnement

Page 25

crue de la Seine

Page 26 et 27

sport, brèves

Page 28

pratique

4 Pariscultures



Pages 38 et 39

événement

Envie d'amphi : étudiant pour un jour

Pages 40 et 41

découvrir

"Paris sur les ondes",
"Athlètes sans frontières"

Pages 42 à 45

sortir

Expositions, spectacles, festivals

Page 46

lire, écouter, voir

Page 47

bien vu

Pour contacter àParis

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 79 95

Courriel :

magazineaparis@paris.fr

Adresse : àParis, Hôtel-de-Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr

L'amour, déjà...

79% des Français disent oui à Paris 2012 et 96% d'entre eux sont convaincus que l'organisation dans la capitale de cet événement planétaire aurait des retombées positives. Et, selon une étude récente, 86% des maires de France soutiennent également ce projet, quelle que soit la taille de leur commune.

Déjà, "L'amour des Jeux" prend tout son sens à travers l'expression d'un tel engouement, qui renforce ainsi le consensus des forces politiques, sportives, économiques et sociales autour de cette ambition.

La remise officielle au Comité international olympique (CIO) des dossiers élaborés par chacune des villes candidates (Paris, mais aussi Londres, Madrid, Moscou et New York) représente une nouvelle étape dans cette aventure passionnante et qui demeurera incertaine jusqu'au choix final, le 6 juillet 2005.

Le projet de Paris 2012 s'articule autour de quatre mots-clés : des Jeux populaires, écologiques, solidaires et éthiques. Ce numéro du magazine à Paris revient sur le contenu même d'une telle "offre", mais je voudrais en souligner ici deux aspects essentiels à nos yeux.

D'abord, Paris a besoin des Jeux car ceux-ci peuvent être un formidable accélérateur de projets d'aménagement urbain qui influenceront sur le visage futur de notre ville. Extension du tramway vers la porte de la Chapelle et la porte d'Auteuil, modernisation du RER B, réalisation d'une "Très grande salle" de 25 000 places située porte de la Chapelle, création de logements sociaux et étudiants et implantation d'un parc de 10 hectares aux Batignolles où sera situé le village olympique... les exemples ne manquent pas de ce que peut représenter le legs d'un tel rendez-vous pour Paris et l'Île-de-France.

Mais, au-delà, c'est un autre rapport à la ville qui est au cœur de cette ambition. Ainsi, nous nous sommes engagés à organiser les premiers Jeux

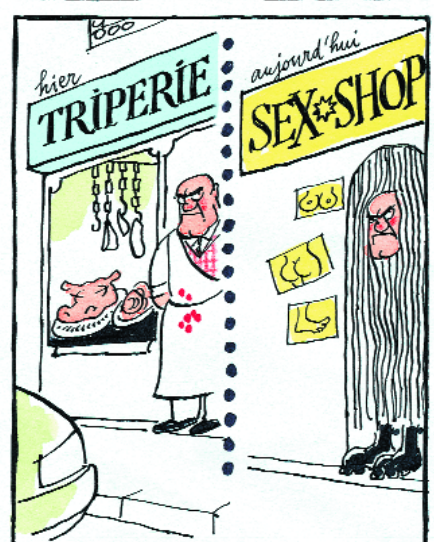
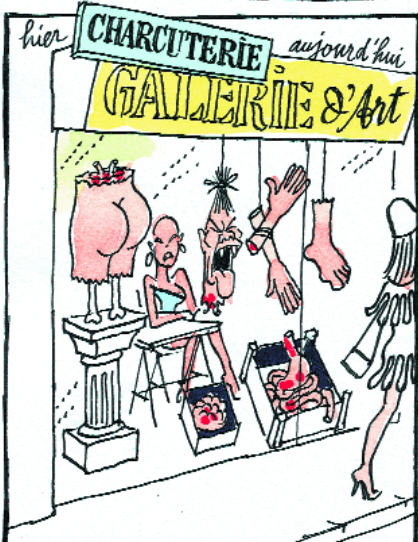
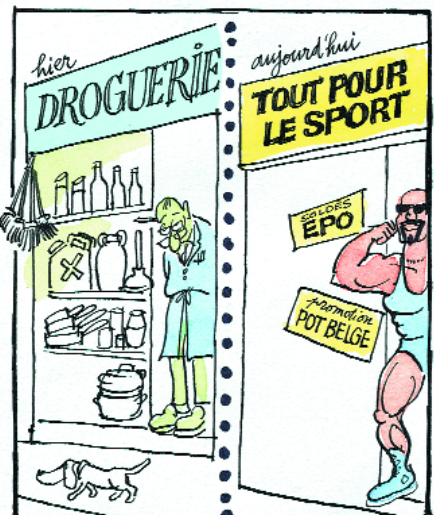
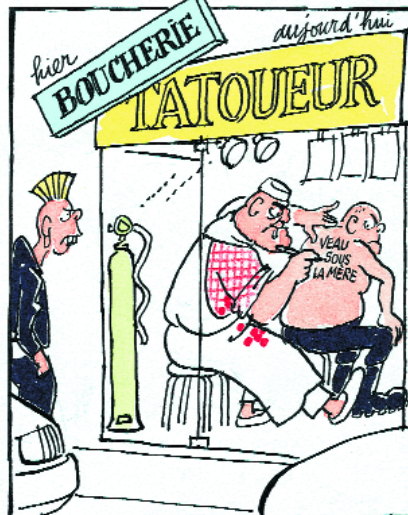
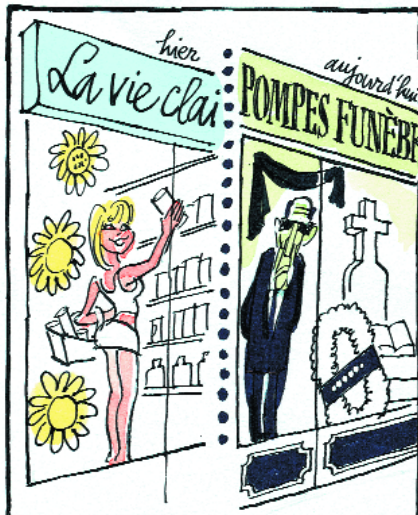
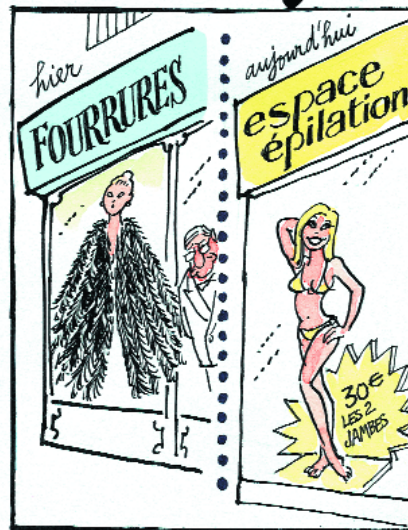


Bertrand Delanoë
Maire de Paris

neutres en émissions de gaz à effet de serre ou encore à utiliser des matériaux "Haute Qualité Environnementale" (HQE) pour la construction du village olympique. Cette "trace olympique", telle que nous la concevons, sera aussi synonyme de convivialité et de tolérance accrues : c'est dans cet esprit que nous avons mis l'accent sur l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées – ce sera même l'un des principaux héritages du village olympique – car la cité de demain ne doit pas exclure mais, au contraire, s'enrichir des différences et favoriser leur expression harmonieuse.

On le voit, l'enjeu est aussi culturel, philosophique même. C'est pourquoi Paris 2012 assume et revendique ce "désir olympique", convaincu que se dessine une rencontre entre les valeurs du sport et celles qui forgent l'identité de notre ville. C'est à cette aventure que chacun d'entre nous est convié. Cet amour des Jeux, nous vous invitons à le partager, à le porter et à devenir ainsi les ambassadeurs de cette candidature qui dessine un horizon mais aussi, si tel est le choix du CIO, une empreinte dédiée aux générations futures...

Les commerces de proximité d'hier et d'aujourd'hui



Dossier 6 à 9

Brèves 10 et 11

Le point sur... 12 à 15

Tribunes politiques 16 à 18

1
Parisactualités



*Des commerces
proches de chez vous*

**Pour revitaliser les commerces
de proximité et maintenir la diversité
de l'offre commerciale,
la Ville multiplie les initiatives. ▶▶▶**

Des commerces proches de

La Ville de Paris a mis en place plusieurs actions pour redynamiser les petits commerces et maintenir la diversité de l'offre commerciale dans la capitale.



Ouvert les mardis et vendredis jusqu'à 20 h, le marché de la Bourse (2^e) est le dernier marché d'après-midi mis en place par la Ville.

Le phénomène, observé depuis de nombreuses années, se confirme : le nombre de commerces de proximité de la capitale tend à se réduire. Malgré une baisse relativement modérée entre 2002 et 2003 (les boutiques de détail sont passées de 42 975 à 42 383, soit une baisse de 1,4 %) selon une étude réalisée l'an dernier à l'initiative de la Ville de Paris, de la délégation de

Paris de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) et de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la tendance n'en est pas moins perçue par les Parisiens. "Ici, il n'y a plus de petits commerces. Pour aller faire mes achats, je dois marcher plus de vingt minutes", déplore Gisèle, 78 ans, en tirant son caddie sur le trottoir de la rue Sedaine (11^e). Il est vrai que la situation

affecte des secteurs sensibles du commerce alimentaire, comme les poissonneries, les boucheries et les crèmeries (voir tableau page ci-contre).

Une mutation progressive

Habitant le 11^e depuis près de vingt ans, Gisèle a assisté à la lente mais profonde évolution de son quartier qui a connu "l'arrivée des grossistes du prêt-à-porter".

chez vous

Aujourd'hui, les enseignes colorées des boutiques de textile se succèdent de part et d'autre de la rue, et il est difficile de trouver un marchand de légumes, un poissonnier, un boucher ou un charcutier. Seules une boulangerie et une supérette, situées à l'angle des rues Sedaine et Saint-Sabin, se sont maintenues.

La diminution progressive du nombre de petits commerces de proximité n'est cependant pas spécifique à cette partie



Les Parisiens se disent très attachés aux petits commerces de proximité.

Un centre pour la formation

Depuis novembre, un Centre de formation des apprentis (CFA) consacré au petit commerce de l'alimentation a ouvert ses portes dans le 18^e arrondissement, avec le soutien des organisations professionnelles*, de la Région Ile-de-France et de la Mairie de Paris. Géré par l'association Cifca (Centre interprofessionnel de formation des commerces de l'alimentation), il accueille près de 300 jeunes professionnels sur 1800 m² de locaux neufs. Unique à Paris et dans la région Ile-de-France, l'établissement est le centre de référence pour l'apprentissage des métiers de la vente dans les commerces de l'alimentation. La formation est dispensée dans les secteurs des produits laitiers et fromagers, des fruits et légumes, de l'alimentation biologique, de l'épicerie fine et caviste. Elle s'adresse à deux publics distincts : les jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale alternée (CAP, BEP, bac pro, BTS) et les adultes en recherche de formations professionnelles propres à ce secteur.

* Fédération nationale de détaillants en produits laitiers (FNDPL), Union nationale des syndicats de détaillants en fruits, légumes et primeurs (UNFD), Fédération nationale de l'épicerie (FNDE).

➔ Rens. au 14, rue des Fillettes (18^e).

Tél. 01 55 26 39 70.

Courriel : cifca@wanadoo.fr, Internet : <http://perso.wanadoo.fr/cifca/>

du 11^e arrondissement et pour cause. Les facteurs à l'origine de cette situation sont nombreux, mais ils sont sensiblement identiques pour chaque secteur du petit commerce et chaque quartier : des loyers élevés, des difficultés à trouver un repreneur, des horaires pas toujours adaptés au rythme de vie actuel des Parisiens. En ce qui concerne les magasins d'alimentation, on peut y ajouter la concurrence des grandes surfaces et les nouvelles habitudes des consommateurs (achat de produits surgelés, de plats cuisinés...).

Aussi, pour revitaliser le commerce de quartier et favoriser la diversité de

l'offre commerciale, la Ville de Paris a mis en place plusieurs actions.

Une politique immobilière au service du petit commerce

L'initiative la plus innovante est menée depuis février dernier par la Semaest, Société d'économie mixte de l'est de Paris*. Sa mission : acquérir 15 000 m² de locaux, soit quelque 200 boutiques, d'ici 2007. Par préemption** ou par rachat à l'amiable, et grâce à une avance de la Ville de 50 millions d'euros, la Semaest peut acquérir des commerces vides ou en phase d'être vendus. Ces locaux, éventuellement réhabilités, sont ▶▶▶

EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMERCES entre 2002 et 2003

EN HAUSSE

Supérettes	+ 39 %
Traiteurs asiatiques	+ 22,8 %
Boutiques de souvenirs	+ 20,5 %
Articles de sport	+ 15 %
Galleries d'art	+ 11,7 %
Petits bazars	+ 10,5 %
Opticiens	+ 6,3 %
Horlogeries et Bijouteries	+ 3,1 %

STABLES

Maroquineries et Chaussures	+ 1,7 %
Sex-shops	+ 1,7 %

Vidéoclubs	+ 1,5 %
Antiquités et Brocantes	+ 0,4 %
Reliure et finition	0 %
Habillement	- 0,9 %

EN BAISSÉ

Pharmacies	- 1,8 %
Supermarchés	- 2 %
Boulangeries	- 2,4 %
Coiffeurs	- 3,6 %
Entreprises du bâtiment	- 4 %
Produits bio	- 4,6 %
Téléphonie	- 6,5 %
Librairies	- 8,1 %

Magasins primeurs	- 8,4 %
Crèmeries	- 9 %
Magasins de journaux	- 10,9 %
Garages	- 11,1 %
Alimentation générale	- 11,8 %
Boucheries	- 12,5 %
Parfumeries	- 12,8 %
Poissonneries	- 13,7 %
Quincailleries et Drogueries	- 15,1 %
Electroménagers et Radio-TV	- 16,3 %
Papeteries	- 16,9 %
Imprimeries	- 18,9 %

Source : Données sur le commerce parisien, Apur, 2003.

▶▶▶ destinés à être loués à des artisans ou à des commerçants. A partir de 2010, les murs des boutiques seront vendus de préférence à l'artisan ou au commerçant locataire : "Nous n'avons pas vocation à rester durablement propriétaire", précise ainsi Nicolas Lefebvre, directeur général de la Semaest.

Six zones sont prioritaires. Quatre d'entre elles sont confrontées à la concentration de commerces qui se développent autour d'une activité unique au détriment des boutiques de proximité proposant une offre commerciale diversifiée : le quartier Sedaine-Popincourt (11^e), avec les grossistes du textile ; Saint-Denis (1^{er} et 2^e), avec les sex-shops ; Daumesnil-Mongallet (12^e), avec les magasins d'informatique ; Beaubourg-Temple (3^e), enfin, réputé comme étant une grande plate-forme d'import-export en maroquinerie. Les deux derniers quartiers, Fontaine-au-Roi (11^e) et Belleville (20^e) constatent, eux, la disparition progressive de leurs activités commerciales. Depuis mars dernier, plusieurs opérations de rachat ont d'ores et déjà

Racheté par la Ville, cet immeuble de la rue du Faubourg-Saint-Antoine (12^e) abrite la Maison de l'artisanat et de la création.



L'AIDE AU COMMERCE ET À L'ARTISANAT

Les trois Espaces commerce et artisanat (ECA) créés par la Ville de Paris sont des lieux d'accueil et de services destinés aux commerçants, aux artisans et aux chefs d'entreprise de moins de 20 salariés. Leur objectif est de favoriser le démarrage et la croissance des petites structures commerciales en informant et conseillant les responsables d'entreprise : montage financier, aides publiques, recherche de partenariat, opérations de marketing, etc. Les prestations sont complétées par des offres de location de locaux d'activité par les bailleurs sociaux (Opac de la Ville de Paris et sociétés d'économie mixte) ainsi que par l'organisation de rencontres-débats liées à la vie de l'entreprise.

- L'ECA des 11^e et 12^e arrondissements est l'interlocuteur privilégié pour la transmission des commerces et des entreprises artisanales :

28, rue du Faubourg-St-Antoine (12^e)
Tél. 01 44 73 83 50, fax : 01 44 73 83 56.
Courriel : eca112@yahoo.fr

- L'ECA du 19^e se consacre plus particulièrement aux technologies de la communication :

47, quai de la Seine
Tél. 01 53 35 82 15/18, fax : 01 40 36 57 53.
Courriel : eca.19@netcourrier.com

- L'ECA du 20^e est plus précisément orienté vers l'investissement et les aides financières :

81, rue des Vignoles
Tél. 01 53 27 38 65, fax : 01 43 71 65 39.
Courriel : eca20@wanadoo.fr



été réalisées tous secteurs confondus : 19 boutiques ont été acquises (soit une surface de 2 500 m²) pour un montant de 6,7 millions d'euros, et des négociations sont actuellement en cours avec les locataires potentiels. Ainsi la rue Sedaine a-t-elle pu conserver le Shopi installé sur une surface de 506 m².

Protéger le commerce et l'artisanat

Parallèlement à ce dispositif unique en France, la Ville conserve ou réhabilite des bas d'immeubles sociaux pour y installer des activités commerciales. Ainsi, dans le quartier de la Goutte-d'Or (18^e), au printemps 2001, plusieurs ateliers de jeunes créateurs de mode se sont installés rue des Gardes, dans des locaux aménagés par l'Office public d'aménagement et de construction (Opac). Par ailleurs, le futur Plan local d'urbanisme (PLU) devrait permettre de protéger le commerce et l'artisanat sur les principales voies et pôles commerciaux parisiens (230 km de voies au total).

Reste que, liberté du commerce oblige, les pouvoirs publics en général ont peu de pouvoir pour intervenir quand un fonds de commerce change d'affectation.

Le seul moyen de régulation dont dispose la Ville de Paris concerne les surfaces supérieures à 300 m². Elle se prononce ainsi, chaque mois, sur l'opportunité de l'installation des enseignes de plus de 300 m² (au sein de la Commission départementale de l'équipement commercial que préside le préfet de Paris). Les critères pris en compte par la Mairie de Paris pour rendre ses avis, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont toujours les mêmes : création d'emplois, respect de l'environnement concurrentiel existant, incidences sur le commerce de proximité, refus de l'invasion des grandes enseignes, modalités d'approvisionnement des magasins et de livraison, et préoccupation environnementale.

Le soutien aux marchés et aux produits de bouche

Les 81 marchés alimentaires de la capitale constituent parfois pour les Parisiens les seuls lieux d'approvisionnement de proximité. Aussi, pour enrayer la disparition des commerces de bouche dans certains quartiers, la municipalité a mis en place de nouveaux marchés de rue. Le plus récent a été ouvert en septembre dernier dans

le 2^e arrondissement. Installé place de la Bourse, il ouvre les mardis et vendredis de 12 h 30 à 20 h. Ce nouveau marché d'après-midi est le cinquième du genre après ceux d'Anvers (9^e), de Saint-Honoré (1^{er}), de Bercy (12^e) et de Baudoyer (4^e). Une adaptation au rythme de vie des Parisiens qui s'est également étendue aux autres marchés de la capitale après une réorganisation de la réglementation en 2003. Ainsi, le week-end, les horaires ont été rallongés d'une demi-heure et les marchés restent installés jusqu'à 14 h 30.

Parallèlement, dans chaque marché, la Ville a décidé de réserver 10% du nombre de stands aux produits biologiques afin de diversifier l'offre alimentaire.

Enfin, la municipalité mène une politique dynamique de valorisation des produits des artisans et des commerçants en organisant chaque année la Fête des marchés, le Grand Prix du chocolat artisanal de la

Ville de Paris, le Grand Prix de la baguette de la Ville de Paris (*lire le portrait ci-dessous*), ou encore en s'associant aux diverses manifestations initiées par les fédérations professionnelles. ■

*Semaest, Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris, 181, avenue Daumesnil (12^e), tél. 01 43 45 10 00.

**Priorité dont dispose la Mairie de Paris pour acheter un local ou un terrain.

➔ **Retrouvez les études réalisées par l'Atelier parisien d'urbanisme sur l'offre commerciale à Paris sur www.apur.org**

Et sur paris.fr

Retrouvez tous les dispositifs et les structures d'accompagnement pour l'aide à la création d'entreprise ainsi que la liste de tous les marchés de la capitale sur www.economie.paris.fr

Grand prix de la baguette de Paris

C'est un jeune artisan boulanger mais il possède déjà le savoir-faire du maître mitron. A 23 ans, Pierre Thilloux s'est vu décerner le Grand Prix de la baguette de la Ville de Paris. Un titre qu'il a remporté, cette année, face à 119 candidats après avoir obtenu la deuxième place en 2003. "La preuve qu'il y a un suivi dans le travail", déclare-t-il modestement. Car pour ce fils de boulanger, il n'y a pas de secret pour faire du bon pain : "Je ne connais pas une technique miracle, on applique vraiment le meilleur de ce qu'on peut faire".

A la tête de sa boulangerie, La Fournée d'Augustine*, et d'une équipe de neuf employés, il se réjouit d'avoir été le lauréat et d'être devenu, pour un temps, le fournisseur



Pierre Thilloux, le lauréat 2004.

officiel de l'Élysée. "Ce prix a tout changé. Dans les jours qui ont suivi, la production en baguettes est passée de 900 à 1 500 par jour. Des clients viennent de Vanves, de Montrouge ou de Malakoff".

*96, rue Raymond-Losserand (14^e).

INTERVIEW

« Garder une offre commerciale vivante et diversifiée »

à Paris : Quelles sont les priorités de la municipalité pour le commerce ?

Lyne Cohen-Solal : Paris offre un potentiel commercial exceptionnel. On y trouve une grande variété de commerces qui va des grandes enseignes européennes, voire mondiales, aux boutiques de proximité et aux marchés de rues. Cette diversité fait l'attrait de la capitale et il s'agit, pour la municipalité, de préserver la mixité des activités et de garantir la concurrence dans de bonnes conditions. Il s'agit également de dynamiser ce potentiel d'emplois de toutes compétences et dans tous les métiers à l'heure où la capitale souffre d'un chômage excessif.

Quelles catégories de commerces défendez-vous ?

La municipalité se préoccupe de l'équilibre entre tous les commerces et protège les plus fragiles : les petits commerces de proximité. Ce sont ceux qui ont le plus de difficulté à vivre car ils sont confrontés à de très fortes mutations. Elles touchent plus certaines catégories comme les poissonniers ou les crémiers. Cette situation ne doit pas faire oublier les créations dans tous les secteurs, même parmi ceux qui connaissent des jours difficiles, avec des concepts nouveaux et des entrepreneurs très dynamiques comme dans la boulangerie. La diminution du nombre de commerces de détail, en trois ans, est d'environ 1 %. Globalement, Paris ne perd pas ses commerces, mais il y a des mutations avec disparition de certains types de commerces en fonction des habitudes de consommation.

Dans un marché libre, quel est le domaine d'intervention de la Mairie de Paris ?

Normalement, la Ville n'a pas de véritable compétence pour intervenir dans le champ libre des mutations commerciales de moins de 300 m², mais elle peut contrôler certains aspects. Elle a un pouvoir de contrôle en Commission départementale de l'équipement commercial (CDEC) pour accepter ou désapprouver l'implantation de commerces de plus de 300 m². La Mairie peut aussi intervenir par le biais des sociétés d'économie mixte (SEM) de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux sur les locations en bas d'immeubles. Enfin, elle contrôle les enseignes, les permis de façade, de construire et de démolir. La Ville de Paris porte ainsi une très grande attention à ce que les quartiers gardent une offre commerciale diversifiée et permettent aux Parisiens de faire le plus souvent possible leurs achats dans leur quartier.



Lyne Cohen-Solal, adjointe chargée du commerce et de l'artisanat.

LABEL POUR UN AIR PLUS SAIN

Depuis octobre, des lieux entièrement sans tabac peuvent bénéficier du label "Ici, c'est 100 % sans tabac". Créé par la Ville de Paris avec les organisations professionnelles, ce label s'adresse aux cafés, hôtels et restaurants volontaires qui respectent une démarche qualité : invitation à ne pas fumer dans les endroits collectifs, information de la clientèle par affichage. Pour bénéficier de ce label, les professionnels dont l'établissement est conforme à ces critères doivent faire une demande auprès de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Dases).

➔ **Opération "Ici, c'est 100 % sans tabac", Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Dases), 94-96, quai de La Rapée, 75570 Paris Cedex 12.**

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée scolaire 2005-2006, l'inscription dans les écoles publiques maternelles et élémentaires s'effectue exclusivement dans les mairies d'arrondissement depuis le 1^{er} septembre 2004 et jusqu'au 28 février 2005. L'inscription d'un enfant de 6 ans (âge de l'obligation scolaire) déjà scolarisé dans une école publique parisienne en 2004-2005 est automatique. Aucune démarche à la mairie d'arrondissement n'est nécessaire. La demande d'inscription est indispensable en cas de première scolarisation à Paris ou dans un établissement de l'enseignement public, et en cas de déménagement dans Paris entraînant un changement de secteur scolaire.

➔ **Tél. 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).**

LE MAIRE DE PARIS À L'ONU

Bertrand Delanoë a rencontré le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le 5 octobre dernier au siège de l'organisation des Nations unies à New York. Le maire de Paris, reçu en tant que co-président de l'organisation mondiale des maires Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), a fait valoir le rôle des villes auprès de l'ONU dans la préparation et la mise en place des politiques mondiales (problèmes d'eau, de logement, de pollution...).

LUTTE CONTRE LE SIDA**Vingt ans après**

La 17^e édition de la Journée mondiale de lutte contre le sida aura lieu le 1^{er} décembre 2004, vingt ans après la découverte du virus.

En 1984, on comptait 221 cas de sida dans l'Hexagone. Vingt ans après, on estime que 150 000 personnes sont touchées par le virus en France. Avec un quart des cas de sida, l'Île-de-France, et notamment Paris, sont particulièrement concernées, malgré de nouveaux traitements permettant souvent de limiter les effets du virus.

Les 26, 27 et 28 novembre, l'association Aides, tiendra ses états généraux à Paris, place du Colonel-Fabien (19^e). Des personnes

touchées par le virus viendront témoigner de la difficulté à vivre avec cette maladie.

De nouvelles propositions concrètes issues de ces discussions pourront être formulées à cette occasion.

Le 1^{er} décembre, la Ville participera à l'inauguration de deux œuvres artistiques : l'une pour les 20 ans de l'association Aides, immense poster de photos et de textes de mille personnes plus ou moins connues qui ont contribué à la lutte contre le sida, et qui couvrira pendant un mois la Passerelle des Arts (6^e) ; l'autre dans le parc de la Villette (19^e), sous la forme d'une fresque au sol retraçant l'histoire de la lutte contre le virus.

Enfin, la Ville a remobilisé ses énergies pour renforcer la prévention, combattre la maladie et soutenir les personnes touchées. Comme chaque année, des centres de dépistage anonyme et gratuit s'installeront dans plusieurs mairies d'arrondissement parallèlement à des opérations de prévention auxquelles participent de nombreuses associations.

Opération café capote

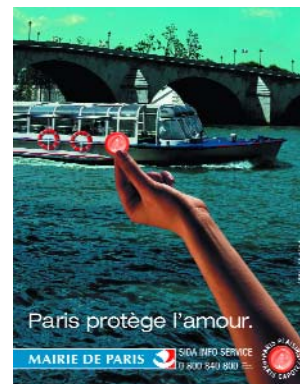
Sous le parrainage du comédien humoriste Cartouche, la mairie du 14^e organise, du 1^{er} au 5 décembre, une vaste campagne de prévention. Dans plus de 50 cafés et restaurants de l'arrondissement, un préservatif sera offert aux consommateurs, afin de rappeler à chacun qu'il reste le seul moyen de se protéger du sida et des infections sexuellement transmissibles.

Le 9 décembre, l'annexe de la mairie du 14^e (12, rue Durouchoux) proposera, de 13 h à 19 h, un dépistage anonyme et gratuit du virus. Une opération similaire sera menée dans le 18^e arrondissement. ■

➔ **Renseignements sur www.aides.org et tél. 3975 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe).**

Et sur paris.fr

Pour connaître la liste des centres de dépistage anonyme et gratuit, consultez www.solidarites.paris.fr

**Appel à volontaires**

A l'occasion de cette journée du 1^{er} décembre, l'Agence nationale de recherches sur le sida lance un appel à volontaires pour participer à un essai de vaccin contre ce virus. Toute personne intéressée, séro-négative et âgée de 21 à 55 ans peut prendre contact au **tél. 0800 156 156 (appel gratuit)**

ILLUMINATIONS

Les lumières de la ville

A l'occasion des fêtes de fin d'année, découvrez comment la Ville illumine Paris.

Décorations, guirlandes de lumières, vitrines animées... Pour les fêtes de cet hiver 2004, les associations de commerçants, la Mairie de Paris, les professionnels de l'éclairage et de l'électricité ont fait œuvre commune pour proposer des illuminations étonnantes. Cette opération, menée dans cinq quartiers de la capitale, est sans doute amenée à s'étendre d'année en année.

Place à l'innovation, à l'invention et à l'imagination. Rue de Belleville, boulevard Saint-Germain, rue de Rivoli, rue Mouffetard et avenue de Saint-Ouen, les associations de commerçants ont pu profiter de la créativité et des conseils techniques des spécialistes de l'éclairage comme ceux de l'Association des concepteurs d'éclairage (ACE). A chaque quartier son équipe de concepteurs de lumières, pour des illuminations particulières reflétant l'esprit de chaque lieu.

Les rues mises en scène

Ainsi, du 3 décembre à la mi-janvier, Parisiens et visiteurs sont invités à découvrir ces mises en lumière originales. Couleurs, scintillements, transparences, les créateurs ont rivalisé d'imagination : alors que des flammes embraseront la rue de Rivoli, des bannières de tissu rendront son caractère baroque à la rue Mouffetard. Des visiteurs poétiques transformeront le boulevard Saint-Germain tandis que, dans une mise en



Jeux des couleurs et des matières pour des illuminations spécifiques à chaque quartier.

scène directement sortie d'un rêve, la rue de Belleville dévoilera ses courbes et ses pignons au moyen de jeux de matières, et qu'un plafond lumineux peindra en camaïeu l'avenue de Saint-Ouen.

Des partenaires comme Siemens, EDF, Osram et le salon Elec (qui réunit les professionnels de la filière électricité du 6 au 10 décembre au parc des expositions de Paris) contribuent à l'événement, tandis que l'Office du tourisme de Paris participe à son rayonnement : information des Parisiens sur les panneaux de la

ville, édition de plans programmes distribués dans les points d'information et les mairies d'arrondissement, mais aussi à l'étranger.

Ces créations lumineuses, originales et ludiques, ont en outre le mérite, grâce aux innovations technologiques, d'être faiblement consommatrices d'énergie : le recours systématique aux diodes électroluminescentes permet en effet de diviser la facture électrique par vingt ! Un enjeu de taille à l'ère du développement durable... Alors, place à la féerie et à la fête ! ■

TÉLÉTHON

Maladies génétiques : Paris se mobilise

Le parvis de l'Hôtel de Ville accueillera, les 3 et 4 décembre 2004, les caméras de France 2 à l'occasion de la 18^e édition du Téléthon. Au menu, 30 heures de direct sous le parrainage de Gérard Jugnot et en compagnie de nombreux artistes...



L'Association française contre les myopathies (AFM), France 2, Radio France et la Mairie de Paris unissent leurs forces dans la lutte contre les maladies neuromusculaires, mais aussi contre d'autres maladies génétiques rares ou plus fréquentes.

Initiée en 1987, l'opération Téléthon est celle de tous les records : 22 000 manifestations à travers toute la France, 5 millions de personnes mobilisées, 4 000 lignes téléphoniques entièrement dédiées à la collecte de dons pendant les deux jours du Téléthon en 2003.

Outre le plateau de France 2, l'Hôtel de Ville accueillera également l'orchestre et le chœur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris qui interprétera le vendredi 3 décembre à 20h 30, sous la baguette d'Olivier Grangean, des extraits d'opéras célèbres. Pour réserver un billet (tarif unique de 10 €), contactez le 01 46 60 36 38 : les sommes récoltées pour ce concert seront intégralement reversées au profit du Téléthon. ■

➔ **Plus d'informations sur www.telethon.fr et tél. 39 75 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe).**

PARIS 2012

Des Jeux écologiques

La candidature de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2012 s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.



Dernière ligne droite pour la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2012. Paris vient de remettre son dossier au Comité international olympique (CIO) qui doit maintenant l'analyser et le confronter à celui de quatre autres villes encore dans la course (Londres, Madrid, Moscou et New York) avant d'annoncer officiellement, le 6 juillet 2005, quelle sera la ville hôte.

Parmi les axes forts de la candidature de Paris : l'environnement et le développement durable, l'objectif étant

de proposer des Jeux écologiques. Pour cela d'importants moyens sont mobilisés.

Des projets innovants et réalistes

Depuis plus de six mois, des experts nationaux et internationaux de l'environnement étudient la question. Ils ont ainsi réalisé une Charte de l'environnement et du développement durable dans laquelle sont définies les grandes lignes des projets qui seront mis en œuvre si la candidature de Paris est retenue. De plus, un Agenda 21* définira

les programmes de développement qui permettront d'augmenter les effets positifs des Jeux. Ainsi peut-on lire dans le cahier des charges du village olympique les impératifs en matière d'énergie, de gestion de l'eau ou des déchets, de transport ou encore de qualité de l'air aussi bien intérieure (dans les bâtiments) qu'extérieure (voir encadré page 15).

Des études ont en effet permis de comparer les meilleures méthodes utilisées dans les "quartiers durables" du monde entier (quartiers pilotes dans lesquels sont réalisées des expériences

de gestion conforme au développement durable : choix des matériaux de construction, collecte et réutilisation de l'eau, accessibilité, mixité sociale, diversité des activités, etc.) afin de définir des projets innovants et réalistes.

Expertise, évaluation et transparence

Paris 2012 a décidé de jouer la transparence. Pour cela, un premier audit devrait être réalisé en janvier par un expert international indépendant. Il devrait notamment évaluer le budget consacré à l'environnement pour éviter au futur Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) les mauvaises surprises. Le premier engagement pris dans le cadre de la candidature est l'éco-gouvernance (choix politiques faits selon les impératifs du développement durable). Un suivi des projets sera effectué régulièrement en partenariat (par exemple avec des associations de protection de l'environnement : WWF, Greenpeace, les Amis de la Terre...).



Parmi les mesures annoncées dans la Charte, l'opération "Stade vert" doit permettre, sur tous les sites existants, d'évaluer leur impact sur l'environnement et de le réduire de 30 % en moyenne. Cette démarche permettra de diminuer les coûts d'exploitation des stades en faisant des économies sur l'énergie et l'eau potable, en réduisant la production de déchets et en

limitant l'utilisation des produits chimiques polluants.

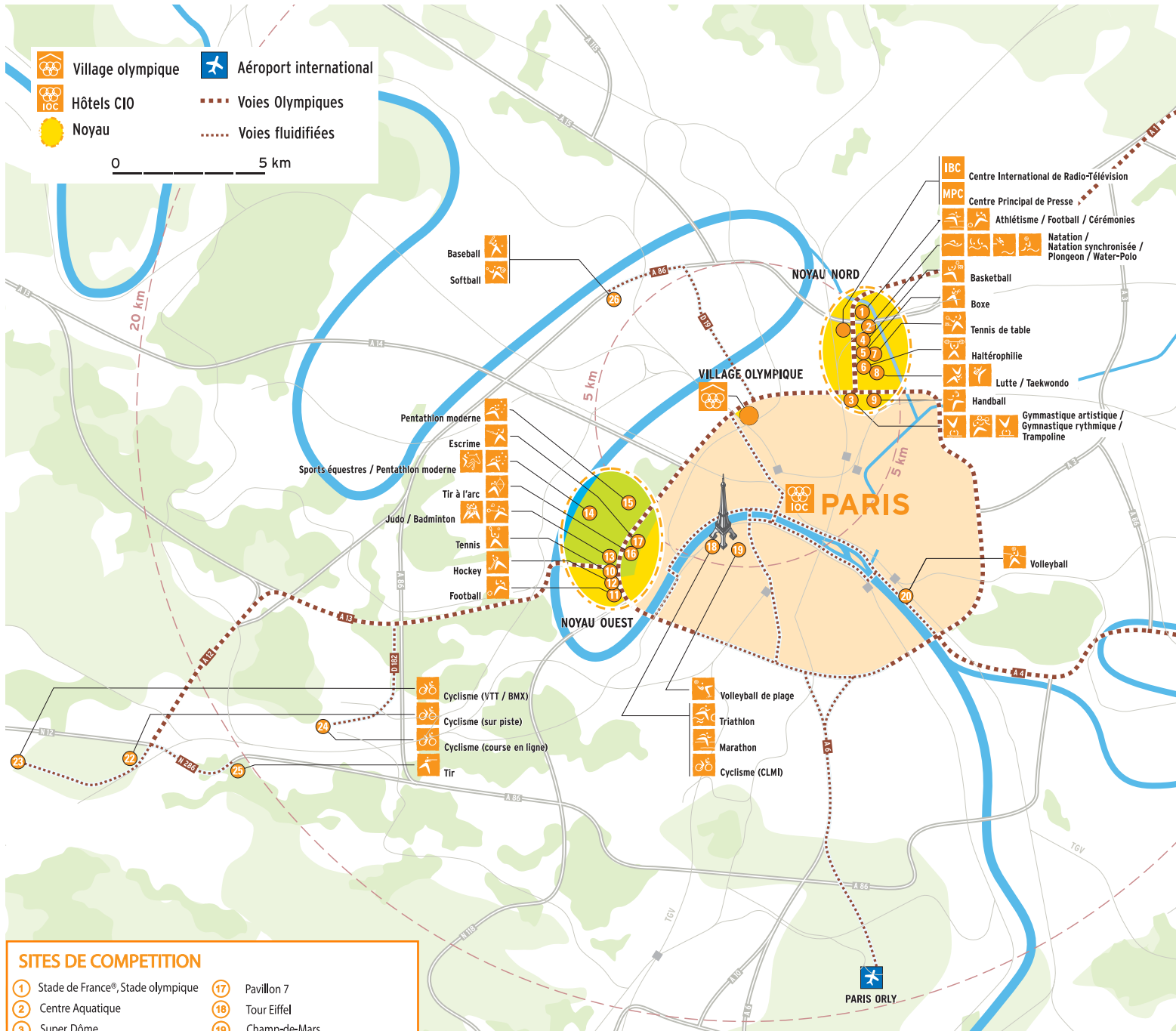
Pour les futures constructions, l'objectif est de réduire, autant que possible, les nuisances et les gaspillages. Ainsi, une architecture bioclimatique permettra de tirer parti du climat pour gagner du confort et économiser de l'énergie. Les installations pérennes respecteront le climat et l'éclairage naturel et seront réalisées avec des matériaux issus de l'éco-conception (c'est-à-dire conçus dans le respect de l'environnement). Quant aux installations temporaires, Paris 2012 s'est engagé à appliquer le principe du pré-cyclage, qui consiste à définir au préalable les possibilités de réutilisation après les Jeux.

Au niveau énergétique, Paris 2012 souhaite aussi lancer l'opération "Stade solaire" sur tous les sites où il sera possible d'installer des panneaux photovoltaïques et thermiques. Un tel projet, conjugué aux panneaux installés sur la couverture des voies ferrées pour le village olympique, pourrait permettre de doubler, voire tripler la superficie de panneaux solaires en France. ▶▶▶

Dans le ciel pour Paris 2012

Symbole de la candidature de Paris dès la fin du mois de janvier 2005, une immense colonne de 80 m de haut, formée d'anneaux gonflés à l'hélium, s'élèvera sur les terrains Cardinet dans le ciel des Batignolles (17^e). Ces quelque vingt anneaux aux couleurs olympiques constitueront un repère visible à 10 km à la ronde. Un belvédère situé à 20 m du sol permettra au public de visualiser l'espace du futur village olympique et une exposition présentera les grandes lignes du projet Paris 2012.





SITES DE COMPETITION

1 Stade de France®, Stade olympique	17 Pavillon 7
2 Centre Aquatique	18 Tour Eiffel
3 Super Dôme	19 Champ-de-Mars
4 Pavillon 1	20 Palais Omnisports Paris Bercy (POPB)
5 Pavillon 2	21 Base Nautique Vaires-sur-Marne
6 Pavillon 3	22 Vélodrome St-Quentin-en-Yvelines
7 Pavillon 4	23 Parc St-Quentin-en-Yvelines
8 Pavillon 5	24 Château de Versailles
9 Pavillon 6	25 Centre de Tir Versailles
10 Stade Roland-Garros	26 Centre Sportif Colombes
11 Stade du Parc des Princes	Port des Minimes - La Rochelle
12 Stade Jean-Bouin	Stade Vélodrome - Marseille Stade Gerland - Lyon Stade de La Beaujoire - Nantes Stade Bollaert - Lens
13 Dôme	
14 Longchamp Bagatelle	
15 Croix Catelan	
16 Hippodrome d'Auteuil	

▶▶▶ En ce qui concerne les déchets, d'importants engagements ont été pris grâce à un plan de prévention exigeant : couverts et gobelets réutilisables, fontaines doseuses... L'effort portera également sur le compostage et le recyclage. Au total, le taux de recyclage des déchets sera de 85 %.

Le financement de toutes ces mesures est bien sûr déjà prévu. Un prélèvement

de 1% environnemental sur toutes les recettes du futur COJO sera instauré. De plus, dans le cadre de l'Agenda 21, les programmes bénéficieront de financements de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France et de l'Etat. Enfin, dans de nombreux secteurs, Paris 2012 entend favoriser l'éco-sponsoring (financement par les sponsors de projets de développement durable) auprès des



En héritage des Jeux, la modernisation du réseau permettra d'améliorer la desserte des quartiers périphériques et de favoriser les échanges avec les collectivités voisines.

Pendant les Jeux, les organisateurs souhaitent encourager les spectateurs à utiliser le plus possible les transports publics et, en particulier, les voies propres – c'est-à-dire les métro, tram et RER. Tout billet d'entrée aux sites olympiques donnera un accès gratuit aux transports publics pendant toute une journée. Les lignes de transport existantes seront renforcées, tout le réseau sera ainsi complété. La gare Eole Evangile prévue sur le RER E sera créée. Le tramway parisien, actuellement en cours d'aménagement sur la partie sud du boulevard des Maréchaux, sera étendu, à l'est, jusqu'à la porte de la Chapelle, et à l'ouest, jusqu'à la porte d'Auteuil. Conjuguées à l'accessibilité totale du réseau de bus parisiens, ces extensions sont particulièrement importantes pour la desserte du noyau nord et du noyau ouest, et illustrent la volonté de créer un véritable réseau de transports de surface accessible aux personnes à mobilité réduite.



Paris 2012 prévoit la construction d'un "Super Dôme" de 25 000 places porte de la Chapelle.

Parallèlement, la flotte olympique destinée aux athlètes et aux membres du CIO sera composée de véhicules fonctionnant au biocarburant ou à l'hydrogène. Ces véhicules bénéficieront d'une voie réservée sur le périphérique leur permettant de faire le lien entre les sites le plus rapidement possible.

Ambition inédite : toutes ces actions doivent concourir à laisser des Jeux de Paris en 2012, un bilan neutre en émissions de gaz à effet de serre. ■

** Programme d'action pour le XXI^e siècle, défini selon le concept du développement durable (action économique, développement social et gestion économe des ressources naturelles).*

Un village durable exemplaire

Développé autour d'un parc de 10 hectares aux Batignolles (17^e), le village olympique sera conçu selon une approche environnementaliste. Parmi les engagements, on retrouve la volonté de réduire au maximum les émissions de gaz carbonique par l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables : solaire, géothermique (exploitation de la chaleur de la croûte terrestre), biomasse (bois de chauffage, compostage et méthanisation des déchets organiques). Ainsi, par exemple, 20 000 m² de



panneaux solaires seront installés sur la couverture des voies ferrées adjacentes au village olympique. Une gestion de l'eau efficace sera également mise en place avec le stockage et la récupération des eaux pluviales et le recyclage des eaux usées. L'évacuation des déchets urbains se fera par pneumatique vers un

centre de tri construit au nord du site. Tous les bâtiments, jardins et espaces verts permettront une parfaite accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Enfin, l'environnement sonore sera amélioré par la couverture des voies ferrées et l'utilisation de bâtiments écrans ayant vocation à devenir des bureaux.

entreprises qui souhaitent s'engager pour l'environnement.

Les Jeux, un atout pour le réseau de transports

En matière de transport, les efforts obéiront pleinement à la logique du développement durable. Des projets seront inscrits dans la durée et chacun pourra donc en profiter.

GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Une ambition pour le développement économique de Paris

On ne peut être que consterné par le manque de vision de l'actuelle municipalité en matière de développement économique.

Tandis que la croissance, grâce à la politique de relance menée par Nicolas Sarkozy, revient dans notre pays, Paris et l'Ile-de-France perdent des emplois et des entreprises.

En deux ans, entre 2001 et 2003, le chômage a augmenté de 2,6% à Paris, et le rapport entre les défaillances et les créations d'entreprises a plus que doublé en un an, passant de 11% en 2001 à 24%, en négatif, en 2002. Une étude de l'INSEE révèle que depuis fin 2002, la situation du marché du travail est plus difficile à Paris qu'en province.

Inutile de chercher pourquoi, dans ces conditions, Le Parisien titrait en septembre "Pourquoi Paris se vide"... et donnait le chiffre inquiétant de 82 000 personnes qui, chaque année, quittent la capitale. C'est qu'aujourd'hui, Paris est un chantier malmené, où l'on avance de manière déséquilibrée et parcellaire quand il y faudrait, au contraire, du souffle et de l'ouverture.

"Il y a deux sortes de chefs d'orchestre, écrivait Toscanini, ceux qui ont la partition dans la tête et ceux

qui ont la tête dans la partition"... Avec les discours et les micro-mesures de la municipalité actuelle, nous sommes tombés, hélas, dans l'absence de vision, donc de politique, bref dans "Paris-Panade".

Dans l'élan européen retrouvé, dans la reprise française, Paris et l'Ile-de-France doivent exprimer pleinement leur potentiel et bénéficier d'un climat propice au développement économique et à la qualité de vie des habitants.

Si nous voulons être en mesure d'accueillir dignement et utilement les Jeux olympiques de 2012, alors il est urgent de mettre en œuvre une politique économique volontaire et solidaire qui favorise l'émergence de pôles de développement spécialisés et qui permette aux familles des classes moyennes de travailler et de vivre dans la capitale. Etre davantage à l'écoute des acteurs de la vie économique, fluidifier les déplacements intra-urbains et inter-régionaux, favoriser les implantations d'entreprises et la vie des familles et des cadres, par des plans audacieux pour l'emploi, les transports, la qualité de la vie, la construction de bureaux et de logements, voilà bien des démarches urgentes et cohérentes pour redonner confiance aux

Parisiens et construire le Paris vivant et actif qui portera haut les couleurs de la France.

Si les Régies de quartier et les Maisons du développement économique et de l'emploi sont certainement, là où elles se trouvent (c'est-à-dire quasi exclusivement au nord et à l'est de la capitale), des réponses utiles à des situations difficiles, en particulier dans le domaine social, elles ne constituent pas une trame politique à la hauteur des défis du temps.

Pour sortir des aides systématiques et de l'assistanat organisé, il faut une politique d'incitation fiscale aux entreprises, associée à une meilleure prise en compte des besoins en matière de formation, de logements, d'infrastructures et de transports. Nous savons quels sont nos atouts et nos singularités. De cela, nous pouvons en tirer une série de mesures simples et attractives, et les évaluer rapidement.

Le défi est là : redonner à Paris toute sa confiance pour qu'elle retrouve son rayonnement.

➤ **Philippe Goujon,**
sénateur de Paris, conseiller de Paris

GROUPE COMMUNISTE

Agir contre la spéculation immobilière !

Paris est secouée par une flambée des loyers et une spéculation immobilière qui prive les couches modestes et moyennes de la possibilité de continuer à vivre à Paris. La pénurie de logements publics demeure forte alors que les besoins sont énormes. Ce retard est dû à l'inertie des mandatures précédentes et à l'attitude de ce gouvernement qui, aujourd'hui, ne respecte pas, à Paris, ses engagements pour financer le logement social. Y aurait-il une fatalité à cette spéculation immobilière ?

Pour les élu-e-s communistes, celle-ci peut être maîtrisée. Cela suppose une intervention publique forte. Nous proposons :

- d'utiliser de manière plus volontariste le droit de préemption de la Ville ;

- d'augmenter la réserve de son patrimoine immobilier public par l'acquisition de terrains, ou d'immeubles, pour y construire en plus grand nombre des logements publics, de qualité, accessibles à tous, des espaces verts, des équipements ;

- de traduire ces priorités dans le Plan local d'urbanisme (PLU).

Cet acte politique majeur dessinera, demain, le visage de Paris. Soucieux du devenir de la capitale, nous sommes attachés à maintenir la population actuelle dans sa diversité, à casser la ségrégation sociale entre l'est et l'ouest de la ville.

Par ailleurs, nous soutenons la création d'une agence foncière régionale à caractère public associant maîtrise du foncier et pôle

public financier. Nous souhaitons que la Ville prenne toute sa part dans cette démarche.

Des efforts sont réalisés par la majorité municipale trouvant leur traduction dans le Plan local d'urbanisme. Il y a urgence, et nous pensons que la construction de logements publics doit être portée à un niveau supérieur pour mieux répondre aux besoins actuels. Aussi, financer 4 000 logements sociaux en 2005 comme le maire l'a annoncé, correspond à notre proposition, formulée dès 2002, de porter à 5 000 le nombre de logements sociaux financés chaque année à Paris.

➤ **Jacques Daguene,**
conseiller de Paris, élu du 11^e

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Pour de nouveaux déplacements avec le soutien des Parisiens

“Respirer un air de qualité”, voilà un des messages reçus lors de la consultation sur le Plan local d’urbanisme. C’est cette exigence qui a fait de la lutte contre la pollution un axe fort de la politique municipale.

Les résultats de la consultation lancée auprès des Parisiennes et des Parisiens indiquent que 82 % d’entre eux soutiennent la politique des déplacements initiée depuis trois ans. Mieux, plus de 60 % de ceux qui possèdent une voiture approuvent cette orientation. C’est dire à quel point la reconquête de l’espace urbain constitue une priorité pour chacun. C’est dire également combien est refusé un retour à la politique du “tout automobile”, pratiquée pendant plus de 25 ans par les municipalités précédentes. Il est d’ailleurs frappant de constater, aujourd’hui encore, le décalage considérable entre les choix des citoyens et les positions de la droite parisienne qui, si elle ne se dit pas opposée aux équipements alternatifs à l’automobile, cherche systématiquement à en retarder la réalisation. D’ailleurs, force est de constater que les récentes procédures judiciaires intentées contre la Ville

de Paris sur le prononcé de l’intérêt général du tramway n’avaient pour objectif que de retarder sa mise en service. La récente décision de la cour administrative d’appel, qui a donné raison à la Ville dans le litige qui l’opposait à l’association Orbital, confirme l’intérêt général du tramway et conforte la municipalité dans sa volonté de mener ce projet à son terme.

Au-delà de cette infrastructure emblématique, la Ville de Paris poursuit, comme toutes les métropoles internationales, une politique ambitieuse de réduction de la circulation et de redistribution de l’espace public au profit des transports en commun et des circulations douces comme le vélo. Ils s’agit avant tout d’une exigence de santé publique. Aussi, du tramway aux quartiers verts, des espaces civilisés aux couloirs de bus, tout nouvel aménagement répond-il à cette impérieuse nécessité de lutter contre la pollution de l’air.

Si les résultats sont encourageants – la circulation automobile a diminué de 10 % – il convient cependant de ne pas brûler les étapes. Gardons-nous ainsi de toute précipitation quant au devenir des voies sur berge. Car, s’il s’est révélé

possible pour certains, le changement de mode de déplacement est encore difficile voire quasiment impossible pour d’autres. Certes, cette “autoroute urbaine” en plein cœur de Paris apparaît quelque peu anachronique, de surcroît sur un site classé au patrimoine mondial de l’humanité. Mais, les voies sur berge s’inscrivent aujourd’hui dans le cadre d’un plan de circulation de dimension régionale et, à l’heure où le dialogue avec les communes limitrophes a été largement restauré, la Ville de Paris ne peut décider de façon unilatérale de fermer définitivement cet axe à la circulation automobile. Ne renouons pas avec la culture du splendide isolement qui fut trop longtemps la marque de la gouvernance parisienne et travaillons en étroite collaboration avec nos voisins afin d’améliorer le cadre de vie de l’ensemble des Franciliens. Et, le jour venu, faire des voies sur berge un espace urbain civilisé car sans voitures...

➤ **Patrick Bloche,**
président du groupe socialiste
et radical de gauche

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

La désillusion

Dans un environnement désabusé où les Français qui aiment “la politique” se distancient de plus en plus de l’action politique et de leurs élus, il est nécessaire de revenir à des notions simples.

A Paris, comment embellir une ville qui représentait il y a quelques années encore une référence dans le monde entier. Comment redonner une dynamique économique réelle et durable à la capitale. Comment améliorer la qualité de vie de ses habitants pour que l’environnement urbain soit plus un plaisir qu’une contrainte.

Pour mener une telle action, nombreux sont ceux qui espéraient que l’élection de Bertrand Delanoë répondrait à leurs attentes.

Au-delà des sondages sur mesure commandés par l’équipe municipale, déception et morosité résument le sentiment dominant de plus en plus de Parisiens.

Il n’y a que monsieur Baupin pour croire que la vitesse moyenne de circulation est stable à Paris. Et pour ne pas voir l’impopularité de l’excès des couloirs de bus et des embouteillages structurels générés par sa politique. Encore trois ans et l’enfer promis aux automobilistes touchera tous les usagers.

Il n’y a que monsieur Contassot pour croire que Paris est plus propre aujourd’hui. Encore trois ans et la ville aura, en matière de propreté, reculé de trente ans.

Et il n’y a que monsieur Delanoë pour ne pas comprendre qu’un urbanisme moderne pour Paris ne passe pas par la construction de tours, mais d’abord et avant tout par l’aménagement de voies ferrées qui dénaturent surtout le nord et l’est de la ville (comme le font ou l’on fait de très nombreuses capitales ou grandes villes).

Encore trois ans, et des décisions funestes risquent d’être prises. Le bilan paillettes peut paraître brillant. La réalité des conditions quotidiennes de vie des Parisiens l’est beaucoup moins.

➤ **Yves Galland,**
président du groupe UDF

GROUPE LES VERTS

Parlons Librement d'Urbanisme

Au regard des positions défendues avec constance par les Verts, les réponses apportées par les Parisien-ne-s lors de la consultation sur le Plan local d'urbanisme sont un bien bel encouragement : oui à la réduction de la place de la voiture et au développement des transports en commun, oui à la protection du patrimoine, priorité aux espaces verts, aux équipements publics, au commerce de proximité et au logement... bien plus qu'à l'immobilier de bureaux.

Pour avoir bataillé contre l'éventualité d'un retour des tours à Paris, les Verts sont évidemment sensibles au fait que 62 % des Parisien-ne-s aient rejeté la possibilité de construire des immeubles de grande hauteur et ce malgré la formulation alambiquée de la question. Les Parisien-ne-s ont dit très clairement non aux tours, même à titre exceptionnel, même pour des projets précis en dehors du centre de Paris, même de haute qualité architecturale, même orientées vers l'activité économique. Bref, c'est non.

Une grande majorité de Parisien-ne-s est également favorable à ce que le futur PLU privilégie l'implantation de logements sociaux dans les quartiers qui en disposent de peu, à savoir l'ouest et le centre de Paris.

Ce souhait de mixité sociale est totalement partagé par les Verts. Nous sommes tout autant attachés à une augmentation significative de l'offre de logements sociaux et très sociaux à Paris. Mais pour produire ces logements sociaux dans les arrondissements saturés, nous sommes plutôt favorables à l'acquisition-réhabilitation de l'existant, et pas à des constructions densificatrices tous azimuts, parce que Paris est déjà la ville la plus dense d'Europe.

Rappelons également que seuls les Verts se sont battus pour que les nouvelles opérations d'urbanisme, Paris Nord-Est, ZAC Porte-des-Lilas, soient rééquilibrées en faveur du logement, au détriment des bureaux. Sur Paris Nord-Est où doivent être construits plusieurs

centaines de milliers de mètres carrés, la part des logements pourra ainsi être portée de 10 à 35 %, voire au-delà, grâce aux Verts.

Nous disons oui aux logements sociaux, oui aux espaces verts, oui aux équipements publics et oui aux activités économiques. Contre des logiques archaïques de zonage qui concentrent les logements dans des quartiers surdensifiés et les bureaux dans des secteurs déserts, nous œuvrons pour que ces fonctions soient réparties harmonieusement sur le territoire parisien. C'est du simple bon sens. Et c'est ce que nous défendons.

➤ **Alain Riou, président et Nicole Azzaro, Véronique Dubarry, François Flores, vice-présidents du groupe Les Verts.**

➤ **René Dutrey, Jean-François Blet, respectivement président et membre de la Commission urbanisme.**

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Rapport Thélot : l'école maternelle menacée !

Alors que Paris construit et rénove son patrimoine scolaire, sous l'impulsion d'Éric Ferrand, maire-adjoint MRC chargé de la vie scolaire, le gouvernement supprime de son côté des postes et des heures d'enseignement en quantité. Ainsi, aujourd'hui, certaines salles de classe parisiennes sont vides et des enfants de moins de 3 ans qui devraient être scolarisés ne le sont pas.

Censé répondre aux difficultés rencontrées par notre système scolaire, le rapport Thélot sur l'avenir de l'École remis au Premier ministre vise au contraire à un grave retour en arrière. Le "retour aux fondamentaux" et au "socle des indispensables" qu'il préconise,

n'est en réalité qu'un nivellement par le bas, puisqu'il ne s'accompagne pas de l'exigence et des moyens nécessaires à la transmission d'un savoir de haute qualité. A l'opposé de notre tradition éducative, qui porte l'ambition de faire accéder le plus grand nombre aux savoirs, ce rapport vise à donner une caution au gouvernement pour favoriser une école à plusieurs vitesses, et la privatisation déguisée.

En ligne de mire notamment : l'école maternelle. La proposition d'avancer l'âge de l'obligation scolaire à 5 ans ne fait que masquer l'intention des "pédagogistes" de supprimer progressivement l'école maternelle. L'accueil

des publics serait, de fait, transféré aux collectivités territoriales. A Paris, déjà, malgré les locaux disponibles, seuls 4 % des enfants de moins de 3 ans sont scolarisés.

L'école maternelle est menacée, alors qu'elle constitue un pilier essentiel de notre système éducatif, particulièrement dans la prévention et la lutte contre l'échec scolaire. Il faut se mobiliser afin d'arrêter cette logique destructrice qui casse l'École de la République, creuset de la citoyenneté et ascenseur social irremplaçable.

➤ **Georges Sarre et les élus du groupe MRC**

Ces tribunes n'engagent pas la Rédaction du magazine.